



**PRÉFET  
DE LA MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
Départementale  
des territoires**

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau

Metz, le 31/08/2020

**La responsable de l'unité police de l'eau,**

Affaire suivie par :  
Tél : 03 87 34 33 22  
E-mail : delfina.de-magalhaes@moselle.gouv.fr

à

**Monsieur le Président  
Commission Locale de l'Eau  
SAGE Bassin ferrifère  
Hôtel de Région  
Place Gabriel Hocquart  
CS 810004  
57036 Metz Cedex 1**

**OBJET** : Dossier de déclaration concernant les travaux de restructuration du collecteur de transfert syndical en amont du PR ST Jacques à Algrange et Nilvange– Recevabilité

**RÉF.** : Dossiers instruits\_en cours\EU-DO-STEP\Dossiers\FLORANGE (SEAFF)\8-TRAVAUX\2020 RESTRUCTURATION COLLECTEUR SYNDICAL

**P.J.** : 2

Monsieur le Président,

J'ai reçu pour instruction un dossier de déclaration en date du 16 mars 2020, au titre de l'article R.214-18 du code de l'environnement concernant les travaux de restructuration du collecteur de transfert syndical en amont du PR ST Jacques à Algrange et Nilvange.

Je vous prie de trouver, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du « récépissé de déclaration » en date du 16 mars 2020 ;
- une copie de la décision en date du 31 août 2020 adressée au SEAFF concernant l'opération

Une copie de cette décision sera adressée, ce jour par mes soins, à Monsieur le Maire de Algrange et Nilvange.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

  
Céline Dellinger

Copie :  
SEAFF